



ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité
Association Loi 1901

Siège social : 29 rue saint Amand
75015 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2024



ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité
Association Loi 1901

Siège social : 29 rue saint Amand
75015 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce qui a été passée au cours de l'exercice écoulé :

- Convention avec l'association SAP COMPETENCES

Selon les termes d'une convention en date du 3 janvier 2024, votre association a mis à la disposition de SAP COMPETENCES différents salariés. La refacturation comptabilisée en produit s'est élevée à 25 062 €.

Personne concernée : Monsieur Franck NATAF (Président de FEDESAP et Président de SAP COMPETENCES).

Fait à Boulogne Billancourt, le 9 septembre 2025

Le commissaire aux comptes
B&A AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HERVE WILLI
Associé

